



Un autre Regard

SIEGE NATIONAL

JANVIER 2005

COMMUNIQUÉ

PLAN DE SANTÉ MENTALE Ce que demande l'Unafam

L'Unafam s'exprime au nom des familles qui assument l'essentiel de l'accompagnement de leur proche malade psychique dans la vie quotidienne.

L'Unafam prend également la parole pour défendre les intérêts des personnes malades qui, momentanément ou durablement, peuvent ne pas être en état d'exprimer leurs demandes.

L'Unafam attend du plan de santé mentale qu'il favorise un nouveau regard sur la maladie psychique, et qu'il provoque un véritable partenariat entre les dispositifs de soins et d'accompagnement des malades dans la cité.

Les demandes de l'Unafam ont été communiquées au Ministère de la Santé. Il s'agit principalement de (*) :

- 1) Garantir la proximité des soins
- 2) Assurer l'accessibilité et la continuité des soins
- 3) Mettre en œuvre le travail en partenariat avec les professionnels de la cité
- 4) Créer l'aide aux aidants familiaux

L'Unafam souhaite vivement que le plan pour la santé mentale apporte de véritables innovations en matière de collaborations médico-sociales et familiales.

(*) Ci-joint document disponible également sur www.unafam.org

Contact presse : Anne Pierre-Noël : - 06 60 67 29 31